

Dossier suivi par :

- Corinne Lajarge, Equipe technique RESACOOOP
clajarge@resacoop.org
- Florence Adnet Cavaille, Hospices Civils de Lyon
florence.adnet-cavaille@chu-lyon.fr

Lyon, le 11 mars 2008

Madame, Monsieur,

Le GIP RESACOOOP, trois de ses membres - Hospices Civils de Lyon, Mairie de Grenoble, association HUMACOOOP - et l'association ReMeD, ont le plaisir de vous convier à une réunion d'information et d'échanges sur le thème :

« Le don de médicaments et ses alternatives ».

Cette rencontre a pour objectif de vous informer sur la loi du 25 janvier 2007 qui modifie la réglementation en matière de distribution et de mise à disposition à des fins humanitaires de médicaments non utilisés (MNU). Le Ministère français de la santé soutient financièrement l'association ReMeD (Réseau Médicaments & Développement) pour mener des actions de sensibilisation sur la loi MNU auprès des associations et des structures impliquées dans des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Vous trouverez toutes les informations sur cette campagne de sensibilisation sur le site : www.drugdonations.org

Pour permettre l'information du plus grand nombre de Rhônealpins, nous avons prévu **trois séances** :

- Le **vendredi 4 avril 2008** au Grand Réfectoire des Hospices Civils de Lyon, **Hôtel Dieu**, 1 place de l'Hôpital, 69002 **Lyon** (métro Bellecour)
Deux séances :
 - ▶ de 14h à 16h
 - ▶ de 18h à 20h
- Le **lundi 28 avril 2008, Maison de l'International**, Salle Juliet Berto, Passage du Palais de Justice, 38000 **Grenoble** (Parking Philippe Ville / Tram Victor Hugo ou Hubert Dubedout)
 - ▶ de 18h à 20h

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en nous retournant le coupon-réponse avant le 28 mars pour les séances de Lyon et avant le 21 avril pour la séance de Grenoble.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement et restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Rose-Marie DI DONATO
Directrice

PJ : coupon-réponse et programme prévisionnel